

Urgence pour les salaires !!!

Public, Privé : des milliers de salariés se mobilisent, luttent pour exiger des mesures immédiates pour :

- l'ouverture de négociations sur les salaires, des augmentations de salaires, l'amélioration des conditions de travail, la réduction du temps de travail...

L'action collective, les luttes permettent d'obtenir des avancées, des succès pour les salariés.

En effet, la mobilisation est indispensable car le gouvernement applique les politiques d'austérité décidées à Bruxelles ou dictées par le MEDEF :

- Projet Macron, Pacte de responsabilité, loi sur le Dialogue social ou les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO. A chaque fois, le gouvernement fait des «cadeaux» au patronat et impose des sacrifices aux salariés.

Cela est inacceptable, intolérable !

C'est pourquoi les organisations syndicales se mobilisent, comme, le 9 avril dernier avec l'organisation d'un très grand rassemblement unitaire à Paris et la participation de 120000 manifestants.

En effet les choix économiques du gouvernement nourrissent le chômage et la précarité !

Le Pacte de responsabilité, c'est 50 milliards en moins pour les Services Publics, la dégradation des conditions de travail dans les hôpitaux, c'est le refus de favoriser la consommation par l'augmentation des salaires et des pensions, c'est encore un nouveau cadeau de 20 milliards fait aux grandes entreprises et aux actionnaires au travers du crédit d'impôt compétitivité, ces choix politiques ne font qu'aggraver la situation !

Le niveau du chômage atteint des records, l'Île-de-France compte 915000 privés d'emploi

Public, Privé : des milliers de salariés se mobilisent, luttent pour exiger des mesures immédiates

**Manifestation régionale
interprofessionnelle
jeudi 25 juin à 14 heures
De Montparnasse (Place du 18 juin)
vers le Ministère du Travail
Varennnes-Invalides**



- Aujourd'hui, pour combattre le chômage et la crise il faut augmenter les salaires, le pouvoir d'achat des salariés et des retraités pour relancer la consommation et la croissance économique, financer la protection sociale...

- Les moyens existent pour répondre aux revendications :

• Les exonérations de cotisations sociales représentent 25 Milliards d'Euros en 2010, l'ensemble des diverses exonérations ou « aides » plus de 220 Milliards !!

• Les grandes entreprises du CAC40 ont réalisé 79 Milliards de bénéfices en 2015, 39 milliards ont été versés aux actionnaires!

Oui, de l'argent il y en a!!! Beaucoup trop pour les actionnaires, pas assez pour les salariés!

C'est le coût du capital qui est le vrai problème, s'y attaquer c'est trouver des solutions à la crise !

Dans ces conditions la CGT propose d'agir tous ensemble pour les salaires :

- Augmenter les salaires, le SMIC, le point d'indice dans la fonction publique, les pensions et les minima sociaux de 10 % au 1er juillet 2015.

- Porter le SMIC à 1700 Euros brut par mois comme base des grilles de salaires.

- Ouvrir des négociations salariales dans toutes les entreprises.

- Egalité salariale femmes - hommes

- Reconnaissance des qualifications

- Contrôler les aides publiques aux entreprises.

- Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.

- Stopper les suppressions d'emploi, et créer des droits nouveaux pour les représentants des salariés des entreprises.

- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.

- Réformer la fiscalité en profondeur, créer de nouvelles tranches d'impôts pour les hauts revenus.

- Ramener l'âge de départ à la retraite à 60 ans pour tous et des départs anticipés pour travaux pénibles.

- Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits pour l'investissement productif.

La CGT met à disposition des salariés une pétition (cgt.fr) pour mettre l'augmentation des salaires à l'ordre du jour des négociations.

Je me syndique à la CGT !

Nom:Prénom:.....Age:.....

Adresse:

.....Ville:.....Code Postal:.....

Tél:.....E-mail:.....

Entreprise:.....

Ville et code postal de votre entreprise:.....

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 0155 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

